

Le programme **espoirs de la recherche** de la Fondation pour la Recherche Médicale soutient les projets de recherche dans tous les domaines de la biologie et de la santé. Il contribue activement à la formation des jeunes chercheurs et encourage les équipes de recherches innovantes.

### Informations générales :

Les équipes d'accueil françaises doivent être évaluées par l'AERES

Toute équipe bénéficiant d'une aide pluriannuelle de la FRM ne peut soumettre de demandes à l'exception d'une aide de Fin de Thèse.

### Liste des aides :

- Equipement pour l'implantation d'une nouvelle équipe
- Master de recherche 2
- Thèse Médico-Scientifique
- Fin de Thèse
- Post-doctorant en France
- Post-doctorant à l'étranger
- Financement pour un assistant ingénieur ou un ingénieur
- Equipe labellisée FRM

### Critères et détails de ces aides

#### Equipement pour l'implantation d'une nouvelle équipe

Aide à la mobilité d'une véritable équipe autonome s'implantant au sein de structures existantes (Unités Inserm, CNRS, Universités et autres EPST). Le financement ne pourra pas concerner des équipes participant à la création ou recréation d'une unité ou structure de recherches. La justification scientifique de la mobilité et la synergie avec la structure d'accueil seront des critères importants dans l'évaluation.

Il doit s'agir d'équipes constituées et dont le demandeur doit être soit statutaire (enseignant-chercheur ou chercheur), soit lauréat du Programme Avenir/ATIPE ou d'un Contrat d'Equipe à 5 ans. **L'équipe doit être installée dans son nouveau laboratoire depuis moins de 12 mois à la date limite de dépôt du dossier.**

Subvention accordée pour **l'achat d'un appareil unique ou de plusieurs appareils** (montant unitaire supérieur à 10 000 euros) dont l'acquisition est cruciale pour la réalisation des projets de l'équipe. Le **montant de la subvention** doit être compris **entre 50 000 euros et 75 000 euros**. Une participation à l'achat d'un équipement d'un montant supérieur à 75 000 Euros ne pourra être acceptée que dans la mesure où les autres cofinancements seront déjà acquis au moment de la demande

## **Financement de chercheurs participant aux projets**

### **Master de recherche 2 :**

Soutien d'un projet réalisé par un interne ou ancien interne en médecine ou en pharmacie, un odontologiste, un vétérinaire, un médecin ou un pharmacien dont la thèse d'exercice a été soutenue en France.

### **Durée 1 an non renouvelable**

Financement sous forme d'une subvention via l'organisme gestionnaire du laboratoire d'accueil

### **Thèse Médico-Scientifique**

Soutien d'un projet dans le cadre d'une thèse de sciences (entre la 1<sup>ère</sup> et la 4<sup>ème</sup> année) réalisée par un interne ou ancien interne en médecine ou en pharmacie, un odontologiste, un vétérinaire, un médecin ou pharmacien (thèse d'exercice soutenue en France) ayant une perspective de carrière médico-scientifique.

### **Durée 1 an éventuellement renouvelable (2 fois maximum) en fonction de l'avancée des travaux avec resoumission d'un dossier**

Financement via l'université française d'inscription en thèse de sciences

### **Fin de Thèse**

Subvention destinée à finaliser un projet de recherche devant faire l'objet d'une thèse de sciences (**4<sup>ème</sup> année uniquement**), d'un jeune scientifique.

### **Durée 1 an maximum non renouvelable**

L'aide doit débuter entre septembre et février de l'année universitaire en cours et ne peut se poursuivre au delà de la date de soutenance de thèse.

Financement via l'université française d'inscription en dernière année de thèse de sciences (applicable uniquement pour des durées égales ou supérieures à 6 mois).

### **Post-doctorant en France**

Subvention pour la réalisation d'un projet de recherche en France par :

- un chercheur ayant un Doctorat (thèse de sciences soutenue en France) et ayant effectué un stage post doctoral à l'étranger d'au moins 2 ans révolus dans le même laboratoire. Ce chercheur devra être revenu en France et s'intégrer dans son nouveau laboratoire d'accueil dans les 6 mois précédents ou suivants la date du Conseil Scientifique. **L'équipe et le laboratoire d'accueil doivent être différents du laboratoire de thèse.**

- ou un chercheur titulaire d'un PhD (diplôme soutenu à l'étranger) et arrivé en France depuis 3 ans maximum au moment du dépôt du dossier.

### **Durée maximale 2 ans non renouvelable**

Financement sous forme de subvention forfaitaire ayant pour objet la participation au salaire du bénéficiaire dont le contrat doit débuter au plus tard dans les 6 mois suivants la date du Conseil Scientifique

### **Post-doctorant à l'étranger**

Subvention pour la réalisation d'un projet de recherche à l'étranger par un chercheur titulaire d'un diplôme de Doctorat de Sciences soutenu en France à la date limite du dépôt de dossier, non statutaire et ayant une perspective claire de retour au sein d'un laboratoire français. Le financement concerne uniquement la 1<sup>ère</sup> année de stage postdoctoral et doit débuter dans les 12 mois suivants la date de soutenance de la thèse.

Le bénéficiaire ne devra pas avoir intégré son laboratoire d'accueil avant l'attribution de l'aide.

### **Durée 1 an non renouvelable**

## **Financement pour un assistant ingénieur ou un ingénieur**

La subvention est destinée au développement d'un nouveau projet dont la réalisation nécessite la mise en œuvre de technologies très innovantes par un Ingénieur ayant acquis une formation spécifique.

Temps plein consacré au projet de l'ingénieur recruté.

**Montant maximum 80 000€, durée de 2 ans maximum non renouvelable**

Financement sous forme d'une subvention via l'organisme gestionnaire du laboratoire d'accueil

## **Equipes FRM 2011**

L'appel d'offres est destiné à apporter un soutien fort et dans la durée, à des équipes de recherches présentant un projet innovant en biologie avec des applications potentielles en santé.

L'objectif est de **soutenir une vingtaine d'équipes, labellisées «Équipes FRM ».**

### **CRITERES DE SELECTION**

#### **Equipe :**

L'appel d'offres est réservé aux **équipes évaluées ou en cours d'évaluation par l'AERES, aux équipes AVENIR, ou ATIPE, implantées dans des structures de recherche publiques de Province.**

Le porteur de projet doit être un chercheur statutaire d'un EPST, un chercheur hospitalo universitaire ou un enseignant chercheur dont l'expérience en tant que **directeur d'équipe** sera attestée par sa signature en senior auteur sur plusieurs de ses dernières publications.

L'équipe postulante pour une labellisation « Equipe FRM » devra comprendre entre 4 et 8 personnes maximum (chercheurs, thésards, post docs, ingénieurs de recherches...) travaillant au niveau du même site de recherche et ayant pour certains d'entre eux déjà publié ensemble sur des projets communs.

#### **Projet :**

Le projet de recherches doit être particulièrement innovant mais des résultats préliminaires doivent étayer les hypothèses de travail.

Il peut s'agir d'un projet de recherche fondamentale, mais il devra avoir des applications potentielles en santé.

La faisabilité du projet sera jugée sur le temps qui lui sera consacré par chaque membre de l'équipe et sur la qualité scientifique des participants au projet, évaluée sur leur dossier de publication

### **CRITERES D'EXCLUSION**

Les équipes postulantes ne doivent pas bénéficier d'une subvention concomitante d'un autre partenaire du soutien caritatif à la recherche médicale (hors financement de chercheurs), ni d'une **subvention triennale de la FRM** en cours d'utilisation.

### **MONTANT DE LA SUBVENTION**

Les «**Équipes FRM**» bénéficieront d'une **subvention** pendant **trois ans** dont le montant total pourra atteindre **300 000 euros**. La subvention pourra être utilisée pour de l'**équipement**, du **fonctionnement**, des **frais de mission** ou du **personnel**.

Le **budget prévisionnel** sera un des éléments d'évaluation du dossier et **ne pourra être modifié** significativement après sélection finale par le Conseil Scientifique. Il est important que le budget demandé soit en adéquation avec les besoins de l'équipe pour la réalisation du projet.

Une équipe labellisée « Equipe FRM » **ne pourra solliciter aucune autre aide du programme « Espoirs de la recherche » pendant la durée du financement** à l'exception des aides de Fin de Thèse.

### **MODALITES DE SELECTION**

Présélection sur lettre d'intention et sélection finale sur dossier complet par le Conseil scientifique. Evaluation complémentaire du dossier par 2 experts étrangers.